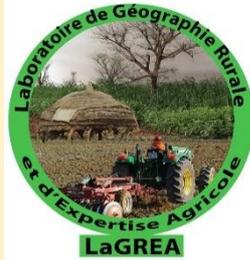




**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
(UAC)  
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE  
ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT**



**Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise  
Agricole (LaGREA)**

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement  
(J\_GRAD)***



**ISSN : 1840-9962**

***N°002, décembre 2023***

***Volume 4***

## COMITE DE PUBLICATION

- Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE  
**Rédacteur en Chef** : Professeur Bernard FANGNON  
**Conseiller Scientifique** : Professeur Brice SINSIN

## COMITE SCIENTIFIQUE

- |  |   |
|--|---|
| BOKO Michel (UAC, Bénin)                                       | TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)                   |
| SINSIN Brice (UAC, Bénin)                                      | SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)               |
| ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso) | OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin)                                      |
| AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)                                   | HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)                                   |
| AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)                                   | CLEDJO Placide (UAC, Bénin)                                       |
| TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)                                 | CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)                    |
| TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)                              | OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)                                 |
| KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)              | ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)                                    |
| GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)                             | KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire) |
| OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo)                            | YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin)                         |
| CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France) | HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)                                     |
| SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)                                     | BABATOUNDE Sévérin (UAC, Bénin)                                   |
| VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)                            |   |

## COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

**ISSN : 1840-9962**

**Dépôt légal** : N<sup>o</sup> 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

<b>SOMMAIRE</b>		
<b>N°</b>	<b>TITRES</b>	<b>Pages</b>
1	<b>ABDOULAYE AMIDOU Moucktarou, KPETERE Jean, SABI YO BONI ABOUBAKAR Azizou, Sahabou</b> : Commercialisation du bois-énergie et amélioration des conditions de vie a Karimama au nord Bénin	05-20
2	<b>SANGLI Gabriel</b> : The schooling of children left-behind by the migration of parents along the Burkina -Faso - Ivory Coast corridor: a sociodemographic view	21-34
3	<b>NGOUMA Damase</b> : L'île Mbamou au Congo Brazzaville : conditions de circulation et liens avec la ville	35-48
4	<b>AGBON Apollinaire Cyriaque</b> : Cartographie de la dégradation des terres agricoles dans les arrondissements de Agame, Koudo, Houin et Ouèdèmè (Commune de Lokossa au Bénin	49-63
5	<b>SANNI BIO Bayé, SOUNON BOUKO Boni, DJOHY Gildas Louis, YABI Jacob Afouda</b> : Stratégies d'adaptation des exploitants agricoles de la commune de Parakou face aux dynamiques foncières urbaines et péri-urbaines	64-79
6	<b>MOATILA Omad Laupem, NDZANI Ferdinand, BERTON-OFOUEME Yolande</b> : Approvisionnement en eau de consommation et perception des maladies hydriques par les réfugiés de Yumbi (RDC) à Makotipoko (R. Congo)	80-94
7	<b>ADOUM-FORTEYE Amadou, DJANGRANG Man-Na, SOKEMAWU Koudzo</b> : Le parc national de Zakouma au Tchad : un eldorado animalier aux implications touristiques majeures	95-112
8	<b>FONTON Tagnonnanon Edmonde, OGUIDI Babatundé Eugène, DOSSOU-YOVO Adrien et CLEDJO Placide</b> : Impacts environnementaux des déchets artisanaux dans la Commune d'Abomey-Calavi	113-129
9	<b>TIENE Inza</b> : Numérique et valorisation du patrimoine artisanal dans le département de Katiola	130-142
10	<b>EPANE NSAKO dejeannot</b> : Dynamique de production et construction territoriale dans les agropoles du Mounjo, Caméroun	143-160
11	<b>KRAMO Yao Valere, KOFFI Guy Roger Yoboué</b> : Insécurité sanitaire et stratégies de résilience dans la sous-préfecture de Dania (ouest de la Côte-d'Ivoire)	161-176
12	<b>HOUESSO Satognon Florent, OUASSA Pierre</b> : Dynamique d'évolution du lit du fleuve Mono sur l'espace frontalier Bénin-Togo et impacts socioéconomiques	177-198

13	<b>YEBOUE Konan Thiéry St Urbain</b> : <i>Orpaillage, régression des superficies rizicoles et risque d'insécurité alimentaire dans la sous-préfecture de Bégbessou (centre-ouest de la Côte d'ivoire)</i>	199-217
14	<b>FOFANA Karidja épouse KONE, KONE Moussa</b> : <i>Impact de la cacao-culture sur l'environnement à Dedeafla au centre-ouest de la Côte d'ivoire</i>	218-232
15	<b>YETONGNON Judith Eric Georges</b> : <i>Typologie de pathologies chez les enfants de 0 à 5 ans dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de la ville de Cotonou au Bénin</i>	233-246
16	<b>JACQUES Elie, ASSOUNI Janvier, ABOUDOU Y. M. A. Ramanou</b> : <i>Contribution des organisations paysannes au développement socio-économique de la commune de Banikoara (Nord-Bénin)</i>	247-263
17	<b>Mohamadou Mountaga DIALLO</b> : <i>Urbanisation des villes frontalières et défis de gouvernance urbaine. Cas de Diabé au Sénégal</i>	264-279

## CONTRIBUTION DES ORGANISATIONS PAYSANNES AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DE BANIKOARA (NORD-BENIN)

## CONTRIBUTION OF FARMERS' ORGANISATIONS TO THE SOCIO- ECONOMIC DEVELOPMENT OF THE COMMUNE OF BANIKOARA (NORTH BENIN)

JACQUES Elie, ASSOUNI Janvier, ABOUDOU Y. M. A. Ramanou

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université de Parakou, Bénin

<sup>2</sup>Département de Géographie et Aménagement du Territoire, Université de Parakou BP: 123, Bénin

Email Correspondant, [aboudou\\_ramanou@yahoo.fr](mailto:aboudou_ramanou@yahoo.fr)

### RESUME

*Cette recherche vise à analyser la contribution des organisations paysannes au développement local : cas de l'Union Communales des Coopératives de Producteurs de Coton de Banikoara. L'approche méthodologique comporte trois parties essentielles : la collecte des données, le traitement des données recueillies et l'analyse des résultats. L'échantillon constitué par la technique de boule de neige compte 150 personnes choisies au sein des chefs de ménages agricoles membres des organisations paysannes pour cette recherche.*

*L'analyse des résultats révèle qu'à la date d'aujourd'hui, la commune de Banikoara compte 217 Coopératives Villageoises de Producteurs de Coton. En effet, 179 infrastructures, équipements et ouvrages ont été financés et réalisés dans ces arrondissements. Cependant, la majorité des producteurs de Banikoara est analphabète. Cet analphabétisme ne permet pas à beaucoup de producteurs de s'impliquer dans la gestion de leur structure. Il convient donc de renforcer la capacité de gestion des UComCVPC à Banikoara afin de participer activement au développement local de la commune.*

**Mots clés :** Contribution, organisation paysanne, développement local, Banikoara

### ABSTRACT

*This research aims to analyze the contribution of peasant organizations to local development: the case of the Municipal Union of Village Cooperatives of Cotton Producers (UcomCVPC) of Banikoara. The methodological approach has three main parts: data collection, data processing and analysis of results. The sample consists of 150 people for this research.*

*Analysis of the results reveals that, to date, the municipality of Banikoara has 217 Cotton Farmers' Village Cooperatives. Indeed, 179 infrastructure, equipment and works were financed and built in these districts. However, the majority of Banikoara producers are illiterate. This illiteracy does not allow many producers to get involved in managing their structure. The management capacity of UComCVPC in Banikoara should therefore be strengthened in order to participate actively in the local development of the municipality.*

**Tags:** Contribution, peasant organization, local development, Banikoara

### INTRODUCTION

Le développement est un ensemble de processus qui conduisent à la diversification harmonieuse des secteurs économiques et à une élévation du niveau de vie permettant la satisfaction des besoins essentiels de toutes les couches d'une population (M. Hagnerelle, 1998, p. 05).

Conscientes de ceci, les populations de la commune de Banikoara se sont très tôt constituées en des groupements ou coopératives.

Le développement local est un processus endogène d'accroissement durable du bien-être d'une communauté. Il est aussi un processus utilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités comme moteur du développement économique (K. Kolosy, 2006, p. 27).

Le processus de décentralisation au Bénin responsabilise davantage les collectivités locales dans la construction du développement communautaire. Les populations se sentent concerner dans la gestion de leurs propres affaires puisque le développement exige la mobilisation de toutes les ressources et surtout l'organisation de la population (J. Hotessou, 2011, p. 14). L'un des objectifs principaux de la décentralisation veut que chaque commune se prenne en charge

avec les potentialités dont elle dispose. La commune de Banikoara regorge de plusieurs formes d'organisations. L'objectif principal que vise ces organisations paysannes est le bien être des producteurs et le développement de leur localité commune. Les organisations paysannes par leurs activités induisent des changements notables au niveau des membres et au sein de la communauté (P. Ametépé, 2014, p. 23). Dans sa stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, le Bénin fait de l'agriculture, la base de son développement. Elle reste et demeure le poumon de l'économie nationale. Elle mobilise les plus importantes forces productrices prenant part au processus du développement. 70 % voire 80 % des ruraux exercent dans le secteur agricole et contribuent à hauteur de 37% de constitution du PIB du pays (J. Kounoudji, 2007, p. 11). La commune de Banikoara, véritable bastion de développement communautaire, a connu plusieurs expériences en matière d'organisation paysanne au point où ces dernières sont aujourd'hui indispensables au développement de la commune. Cette réalité de la commune de Banikoara suscite quelques interrogations qui se résument à quelle est la contribution des Unions communales des Coopératives Villageoises de Producteurs de Coton au développement économique et social de ladite commune ?

## **PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE**

La Commune de Banikoara est située dans le Département de l'Alibori au Nord-Ouest du Bénin. Elle s'étend entre les parallèles 10°56'47'' et 11°40'58'' de latitude Nord et entre le méridien 1°59' 37'' et 2°54'53'' de longitude Est. Elle est limitée au Nord par la Commune de Karimama, au Sud par les Communes de Gogounou et de Kérou, à l'Est par la Commune de Kandi et à l'Ouest par le Burkina Faso. Elle compte neuf Arrondissements ruraux (Founougo, Gomparou, Goumori, Kokey, Kokiborou, Ounet, Sompérékou, Soroko et Toura) et un arrondissement urbain (Banikoara). La Commune couvre une superficie de 4.383 km<sup>2</sup> répartie en 112 villages et quartiers de ville (O. N. Bio Monti Sika, 2015, p. 22).

La figure 1 présente la carte de situations géographique et administrative de la commune de Banikoara.

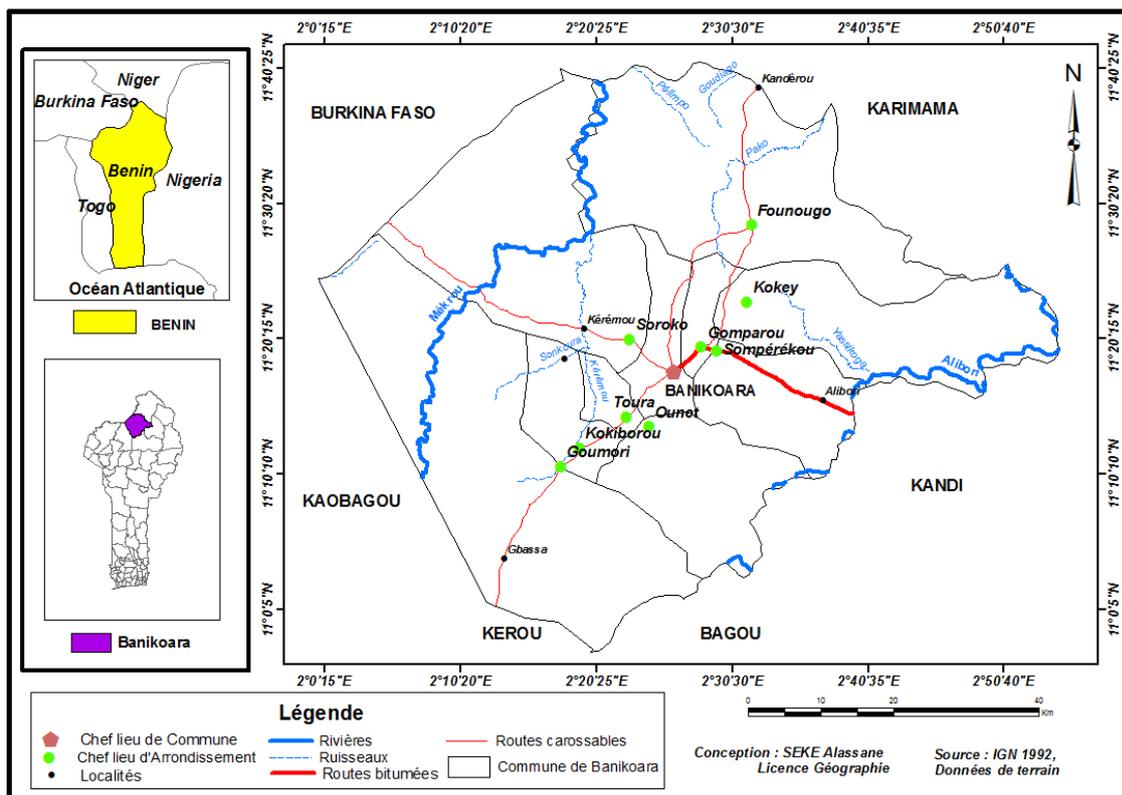


Figure 3 : situation géographique de la commune de Banikoara

## 2. METHODOLOGIE

### ➤ Données et Matériels

La collecte des données sur le terrain a eu lieu de septembre 2022 à décembre 2022. Les principales données collectées concernent les CVPC, leurs organisations internes, leurs activités, leur gestion ainsi que leurs principales sources de revenus et leurs conditions de vie et de travail. Les outils de collecte de ces données ont pour noms : grille d'observation, guide d'entretien et questionnaires par catégorie d'acteurs. Les techniques utilisées sont respectivement les observations directes, les entretiens individuels ou collectif (de groupe) et les enquêtes par questionnaire. Les chefs de ménages agricoles, notamment producteurs de coton ; les coopératives villageoises et leurs démembrements, les responsables de ces coopératives ainsi que ceux de leurs faitières ont été ciblés pour constituer l'échantillonnage à partir de la technique de boule de neige. Des enquêtes de type micro économique au niveau des coopératives et leurs faitières ont permis d'analyser les revenus de ces organisations ainsi que leur gestion afin de percevoir leurs contributions au développement local. Ainsi, 150 chefs de ménages agricoles ont fait l'objet de cette recherche sur 16456 ménages que comptent les arrondissements cibles de la recherche, soit un taux de 1 %. Les données quantitatives, le logiciel Arc Gis 10.3 pour la réalisation des cartes de spatialisation, Un ordinateur pour la saisie et le traitement informatique des données collectées ; Le Microsoft Word pour la saisie de texte ; Le Microsoft Excel, logiciel statistique pour la réalisation des tableaux ;

### ➤ Traitement et analyse des résultats

L'outil d'analyse FFOM a été utilisé pour étudier le niveau d'organisation des coopératives depuis le niveau villageois jusqu'à celui communal.

### **3. RESULTATS**

#### **3.1 Typologie des organisations paysannes de la commune de Banikoara**

##### **➤ Anciennes formes d'organisations**

###### **✓ Formes traditionnelles d'entraide paysanne (FTEP)**

Sans être des formes d'organisation bien élaborées, elles méritent d'être évoquées, car elles constituent de fondement du maintien des liens sociaux. Ces formes d'organisation existaient avant même l'indépendance du pays le premier août 1960. Selon 75 % des enquêtés, ces formes consistent à exécuter les travaux champêtres en groupes de travail ponctuel sollicités par un membre de la collectivité. Le but de ces formes d'organisations est plus social qu'économique ; il s'agit du « wuuru » chez les baatombu. Autrefois vivaces dans le milieu, elles disparaissent de plus en plus. Les raisons de cette disparition sont liées au développement plus accru des cultures de rente à l'individualisme dans un système monétaire moderne. Ces formes représentent 12 % selon la population échantillonnée.

###### **✓ Champs collectifs (CC)**

Instituée en 1962 par l'Etat dahoméen, cette expérience avait pour but la constitution des champs collectifs dont les revenus contribueraient au financement des réalisations d'intérêts communs et est appelée « susuté », une mauvaise prononciation de « société » en baatonu. Contrairement à cette vision, ces champs étaient considérés comme des propriétés des représentants de l'Etat (sous-préfet, chef d'arrondissement) du fait que les récoltes provenant de ces champs, étaient stockées chez eux. La mauvaise gestion qu'a connue l'utilisation des récoltes a contribué à la disparition de ces champs. Les champs collectifs quant à eux, bien qu'en voie de disparition, représentent 14 %.

###### **✓ Blocs de cultures (BC)**

Ils consistent au remembrement des terres ou l'installation des cultures en un seul tenant en vue d'assurer efficacement l'appui technique et de stimuler les agriculteurs au travail. L'expérience a contribué à la création des « poches de fermes » tel est le cas de nombreux hameaux voire villages que connaît aujourd'hui la commune. Très répandu à l'époque, ce système était un instrument d'exploitation rationnelle des terres. Cette forme était pratiquée à 22 % en tenant compte de la base de sondage.

###### **✓ Expériences des groupements de producteurs agricoles de type socialiste (EGPAS)**

Cette expérience basée sur les principes socialistes a fait son apparition avec l'avènement du régime socialiste des années soixante-dix au Bénin. L'expérience visait à mener en milieu rural une révolution. C'est dans cette optique qu'ont été créés les groupements révolutionnaires à vocation coopérative (GRVC) et les Coopératives Agricole Expérimentale de type Socialiste(CAETS) approche trop idéologiques, l'expérience n'a pas pu s'enraciner dans le milieu et dans le pays en général. (CARDER/BORGOU, 1995). Elles représentent 11 % des enquêtés dans la commune de Banikoara.

###### **✓ L'ACOODER (Association Coopératives pour le Développement Rural)**

Créer vers les années 1960, l'ACOODER a été un instrument de développement socio-économique de la commune de Banikoara. Elle regroupait tous les paysans de la commune. L'ACOODER a fait le bonheur de toute la commune à travers ces multiples actions de développement par la création de ses nombreuses boutiques de vente des produits manufacturés de base. Elle a ouvert un magasin pharmaceutique où elle vend des produits génériques au prix d'en gros. On reconnaît aussi à l'ACOODER la construction des réservoirs d'eau pour la population et le bétail, l'amélioration des routes locales, la création des stations-services, la construction de logement aux étudiants à Abomey-Calavi, la dotation de bourses et primes aux

meilleurs élèves admises au baccalauréat. Elle achète également des sérums et matériels de première prise en charge mise en stock dans les centres de santé. Elle s'occupe sur le plan culturel de l'alphabétisation des paysans, de la prise en charge de l'équipe communale de football.

Toutes ces actions sociales sont financées par les bénéfices provenant des affaires centrales de l'ACOODER telles que le fonctionnement de ses boutiques et stations-services et la grande partie, des ristournes liées à la commercialisation du coton et de l'arachide. De 1968 à 1976, l'ACOODER a investi pour 56.480.000 francs pour la construction des infrastructures en particulier communautaires (R.C. Sawadogo 1975).

Autrefois vivace, cette association s'est éteinte suite aux multiples difficultés liées à son fonctionnement et sa cohabitation avec l'USPP. Elle représente 41% des enquêtés.

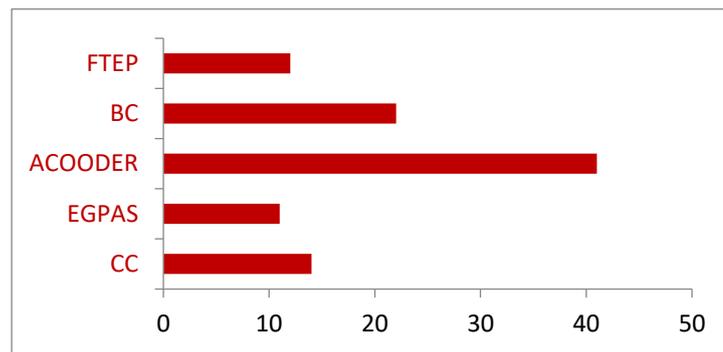


Figure 4 : formes d'organisations paysannes dans la commune de Banikoara

L'examen de la figure 2 révèle que l'ACODER était plus répandue à Banikoara (41%) suivi de bloc de cultures (22 %). Il faut noter la présence des expériences des groupements de producteurs agricoles de type socialiste (EGPAS (11 %), des Champs collectifs (CC) avec un pourcentage de 14 % et les formes traditionnelles d'entraide paysanne (FTEP) avec pourcentage 12.

#### ➤ Organisation paysannes existantes

##### ✓ Coopératives Villageoises des Producteurs de Coton (CVPC ex-GV)

Apparues en 1971 dans le Nord Bénin, ces formes d'organisation n'ont connu un concret dans la commune qu'avec la collecte primaire de coton graine et la mise en place d'alphabétisation fonctionnelle. Mieux que certaines formes d'organisation, celles-ci ont été acceptées par les sociétés rurales, car ici le pouvoir de décision est collégial et s'exerce sur un territoire réduit (au niveau du village). Les CVPC ont résisté à toutes les tentations de récupération par l'Etat. (G. Yarou, 2000) Ils constituent aujourd'hui la base de structure de l'UComCVPC. A la date d'aujourd'hui, la commune de Banikoara compte 217 CVPC.

##### ✓ Union Communale des Coopératives Villageoises des Producteurs de Coton UComCVPC

Une structure faîtière regroupant aujourd'hui les CVPC, fait son apparition dans la localité en 1984 avec le besoin de l'Etat béninois de procéder au transfert de plusieurs interventions des services public aux collectivités rurales. Ce transfert concerne pour la coordination de toutes les opérations qui concourent à la collecte primaire et à l'évacuation du coton graine et enfin à la gestion des intrants agricoles.

##### ✓ Union Communal des Producteur UCP (ex-Union Sous-Préfecturale des Producteurs USPP)

Avant l'ère de la décentralisation, les producteurs de la commune de Banikoara était réunis au sein de l'Union Sous-Préfecturale des producteurs (USPP). Elle regroupait toutes les filières agricoles. Mais à partir des années 2000, les producteurs de coton ont commencé par manifester

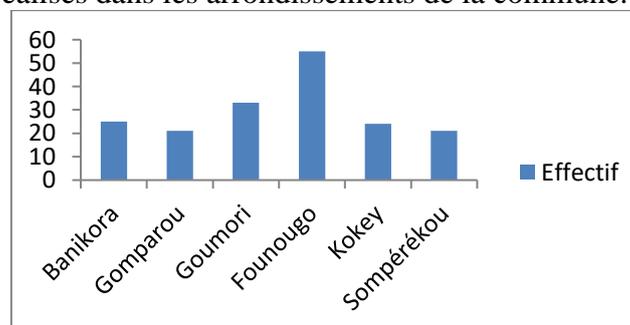
leur mécontentement par rapport au crédit des intrants qui devenaient de plus en plus pesant. Grâce au Programme d'Appui à la Réforme de la filière Coton (PARFC) en 2004, les producteurs se sont mis ensemble pour créer l'Union Communale des Producteurs de Coton. En avril 2011, à l'issue d'une assemblée constitutive, l'Union Communale des Producteurs a vu le jour. En tant que faîtière des producteurs, elle regroupe toutes les coopératives et toutes les organisations socioprofessionnelles à caractère coopératif d'agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs. L'UCP de Banikoara a une durée de vie de 99 ans à compter de sa date d'enregistrement. Elle a son siège à Banikoara dans les locaux de l'UComCVPC (PDC III Mairie de la commune de Banikoara)

#### ✓ **Caisses Locales de Crédit Agricole et Mutuel (CLCAM)**

La CLCAM, installée à Banikoara centre, Goumori, Founougo et à Toura, elle est une des première structure de microfinance qu'a connue la commune de Banikoara. D'autres petites caisses comme les ASF, CVEC, CAVECA, ont également vue le jour grâce à l'appui des services du CADER, elles sont des associations de droit privé. Elles ont pour fonction essentielle la mobilisation de l'épargne rurale, notamment celles de leurs membres, et l'octroi de crédit aux seuls membres. La gestion de ces caisses est confiée à des conseils d'administration (CA). Les caisses restent à ce jour une réalité à laquelle s'attachent les populations.

### **3.2 Contribution des organisations paysannes au processus de développement socio-économique dans la commune de Banikoara**

Depuis la création de L'UComCVPC dans la commune de Banikoara à ce jour, plusieurs infrastructures, équipements et ouvrages ont été financés et réalisés. Dans le cadre de cette étude, les dix dernières années ont été prises en compte (2012-2022). Ainsi, la plupart des fonds proviennent de la production du coton. Après la vente du coton, l'action communautaire prélève 1f par kilogramme pour chaque producteur. Ces fonds prélevés sont destinés à l'amélioration de la santé des populations, l'aménagement des infrastructures routières, la construction des bâtiments dans les collèges, à l'éducation tout en réalisant les travaux dirigés aux élèves, au maintien de l'environnement et à la sécurité des personnes et des biens. En effet, les enquêtes de terrain ont révélées que le nombre des infrastructures, équipements et ouvrages qui ont été financés et réalisés par l'UComCVPC est de 25 dans l'arrondissement de Banikora centre, 33 à Goumori, 55 à Founougo, 21 à Gomparou, 24 à Kokey et 21 à Sompérékou selon le choix de l'échantillon dans le cadre de cette étude à Banikoara. Au total, 179 infrastructures, équipements et ouvrages ont été financés et réalisés dans ces arrondissements et ceci dans plusieurs domaines de la vie sociale. La figure 3 présente les infrastructures, équipements et ouvrages financés et réalisés dans les arrondissements de la commune.



**Figure 5 :** infrastructures réalisés par les OPn de Banikoara  
Source ; UComCVPC Banikoara

De l'analyse de la figure 3, il faut noter que l'arrondissement de Founougo a plus réalisé (55) en matière d'infrastructures, équipements et ouvrages suivi de Goumori (33). Les arrondissements tels que Banikoara centre (25), Kokey (24), Gomparou (21) et Sompérékou

(21) ont réalisées pas mal d'infrastructures, équipements et ouvrages. La réalisation de ces infrastructures permet la population de faire un ouf de soulagement. Ainsi, les habitants des populations bénéficiaires pensent qu'avec ces infrastructures leur localité sort de l'oubli et de l'enclavement. Les réalisations des CVPC de la commune de Banikoara sont beaucoup plus orientés dans les domaines de : l'éducation, la santé, la sécurité, le sport, l'eau potable et la voirie.

#### ➤ la promotion de l'éducation

L'éducation est au cœur des OP de Banikoara. Dans le souci de faire la promotion de l'éducation dans la commune, les CVPC ont fait les soucis des différents établissements d'enseignement Général leur priorité. Ainsi 80 % des infrastructures et équipements existants dans l'ensemble des neufs (09) Collèges d'Enseignement Général (CEG) que compte les six (06) arrondissements cibles de cette étude ont été réalisé par les OP. Il faut reconnaître au OP : la construction et équipement des salles de classes, des blocs administratives, des résidences de directeur, des laboratoires, la clôture des CEG la prise en charge des travaux dirigés, des primes au meilleurs élèves, et des subventions à 35 écoles primaires pour la réalisation des cantines scolaires à hauteur de 100.000F par école.

La planche 1 montre les réalisations faites grâce aux fonds coton à Gomparou et à Sompérékou.



**Photo 1** : Résidence du directeur (Sompérékou) **Photo 2** : Bloc administratif à Gomparou

**Planche 3**: Réalisations faites grâce aux fonds coton à Gomparou et à Sompérékou

*Prise de vues : E. Jacques, septembre 2022*

Ces infrastructures ont permis de combler le vide qui existait dans les administrations.

#### ➤ Appui dans le domaine de la santé et du sport

Les OP ont très tôt compris que le développement d'une communauté ne peut être effectif sans la contribution des forces conjuguées des habitants qui s'y trouvent. Ainsi dans le domaine de la santé les OP ont fait des efforts louables à savoir : l'implantation des Unités villageoises de Soins(UVS), la construction des blocs de soins, l'équipement des centres de santé (CS) en lits, matelas et autres accessoires de soins, la réalisation de clôture de certains centres de santé, la prise en charge des agents au niveau des UVS, et l'aménagement des CS par le remblayage des points inondés. Pour ce qui concerne le sport, chaque village appui son équipe locale par, l'achat des équipements de foot, la pris en charge des déplacements des joueurs en cas de confrontation à l'externe et l'aménagement des espace de jeux. La photo2, montre un bloc de soin à Sompérékou.



**Photo 3:** Bloc de soin à Sompérékou  
*Prise de vue : E. Jacques, septembre 2022*

➤ **la sécurité**

Une amélioration de la gestion du système de sécurité peut nul doute contribué à instaurer un environnement propice à la naissance d’activités économiques et sociale productives à une communauté. Cette amélioration part, par l’assainissement des conditions de vie et de travail des forces de sécurité. Les OP de Banikoara agissent dans ce sens par : la motivation des forces de sécurités en leurs dotant de moyens de déplacements, la réfection et construction de bâtiments.

➤ **l’eau potable**

L’eau, une denrée indispensable à la vie et au développement des activités économiques fait l’un des préoccupations des OP dans leurs efforts de développement. Les OP, chacune à son niveau donné lutte pour satisfaire sa communauté en eau potable. Ces efforts se font remarqués par la présence des pompes à motricité humaine dans les établissements scolaires et dans plusieurs hameaux de la commune, de châteaux au siège de l’UComCVPC et à Founougo, la construction de barrages pour l’abreuvement des animaux et à la réalisation des activités de pêches.

➤ **La voirie**

Pour une meilleure circulation des personnes et des biens il faut des routes de bonne qualité. Outre les efforts menés par la mairie dans le domaine de la voirie à Banikoara, les OP ont aussi contribué efficacement dans l’entretien des infrastructures routières surtout en milieu rural d’accès difficile. La commune étant un gros producteur de coton, l’impraticabilité des routes est un souci majeur pour l’évacuation du coton vers les centres villes. Ainsi, les OP participent dans le revêtement des routes à base de granites, dans la construction des ponts avec des matériaux précaires.

Il faut signaler que chaque arrondissement a une indépendance pour ce qui concerne les actions communautaires. Le collectif et le comité de gestion installé gèrent les 1f par kilogramme prélevé pour chaque producteur. Le tableau 05 présent la quantité de coton vendu par kg ces septes dernières années et les estimations des fonds prélevés pour les actions communautaires.

Tableau I: Quantité de coton vendu par tonne(t) ces septes dernières années et estimation des fonds prélevés pour les actions communautaires.

Campagne agricole	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Quantité de coton/ t	115.611,85	142.559,04	162.712,455	174.086,20	188.524,55	188.365,21

Estimation du montant prélevé en FCFA	115.611.850	142.559.040	162.712.455	174.086.200	188.524.550	188.365.215
---------------------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Source : Travaux de terrain octobre 2022

Le tableau I révèle que la quantité de coton /kg est égale au montant prélevés estimé en CFA dans les arrondissements de la commune. Un total de 971.859.310 francs CFA est prélevé courant ces septes dernières années pour la réalisation des œuvres sociales dans la commune de Banikoara. Il faut noter que plusieurs autres réalisations sociocommunautaires sont faites dans la commune de Banikoara

➤ **Autres réalisations des OP dans la commune de Banikoara**

Outre ces différentes réalisations dans les domaines précédemment énumérés, plusieurs autres actions sont menées tant pour le bien-être des producteurs que pour le bon fonctionnement des dirigeant des OP. Grâce aux actions des OP, plusieurs localités de commune ont bénéficié de magasins de stockage des intrants agricoles. Pour les différents travaux de l'Union et ceux de la commune, l'UComCVPC a acheté un camion berne, trois (03) véhicules (4X4) de commandement. Elle a également construire un motel au centre-ville de Banikoara. Il faut aussi le rappelé que l'UComCVPC contribue énormément au côté de la mairie par le prélèvement de 2 francs par kilogramme de coton vendu faisant ainsi de l'UComCVPC le premier partenaire financier.

La planche 4 montre les réalisations faites dans la commune de Banikoara.



**Photo 1 :** Camion berne **Photo 2 :** Motel à Banikoara

**Planche 2:** Camion berne acheter par l'union pour l'accompagnement des différentes réalisations et la construction d'un motel à Banikoara centre.

*Prise de vues : E. Jacques, septembre 2022*

Ces infrastructures ont été construites dans le but de participer activement au développement local de la commune. Ainsi, grâce à ces infrastructures construites dans les établissements, tous les groupes pédagogiques ont leur salle de classe. L'histoire de classe volante n'existe plus dans les CEG des six arrondissements parcourut sauf au CEG1 Banikoara. Les effectifs pléthoriques ont diminué dans les différents établissements qui ont bénéficié de ces réalisations des OP.

En somme les différents efforts de réalisation des infrastructures, équipements et ouvrages réalisés par les OP participe activement dans le développement local de cette commune. Le tableau V fait le point des prix approximatifs de quelques infrastructures réalisées ces dix dernières années dans les arrondissements visités lors des travaux de terrain. Il faut signaler que ces prix sont resté confidentiels tant au niveau l'UComCVPC qu'au niveau CVPC arrondissement compte tenu de leurs réalités.

Tableau II : Point des prix approximatifs de quelques infrastructures réalisées ces dix dernières années dans les arrondissements visités lors des travaux de terrain

<b>Arrondissements</b>	<b>Titre de la réalisation</b>	<b>Montant approximative pour la construction d'un bâtiment en FCFA</b>
Six (06)	Bâtiment	17.000.000
	Bloc administratif	40.000.000
	Résidence du Directeur	14.000.000
	Salles de réunion + Clôture + Garage + château.	45.000.000
	Cantine scolaire dans 35 écoles (Contribution reçue par an et par école primaire depuis 2021)	100.000
	Réalisation des travaux dirigés (TD) par année	2.000.000

*Source : Travaux de terrain, Octobre 2022*

L'examen du tableau II montre que la réalisation des salles de réunion, clôture, garage et château prend plus d'argent 45.000.000f suivi de la construction du bloc administratif 40.000.000 f. Les cantines scolaires sont les réalisations qui prennent moins d'argent 100.000 f par école sur un total de 35 écoles qui en bénéficie.

La figure 4 présente la cartographie des infrastructures réalisées dans les six (06) arrondissements parcourus lors des investigations sur le terrain.

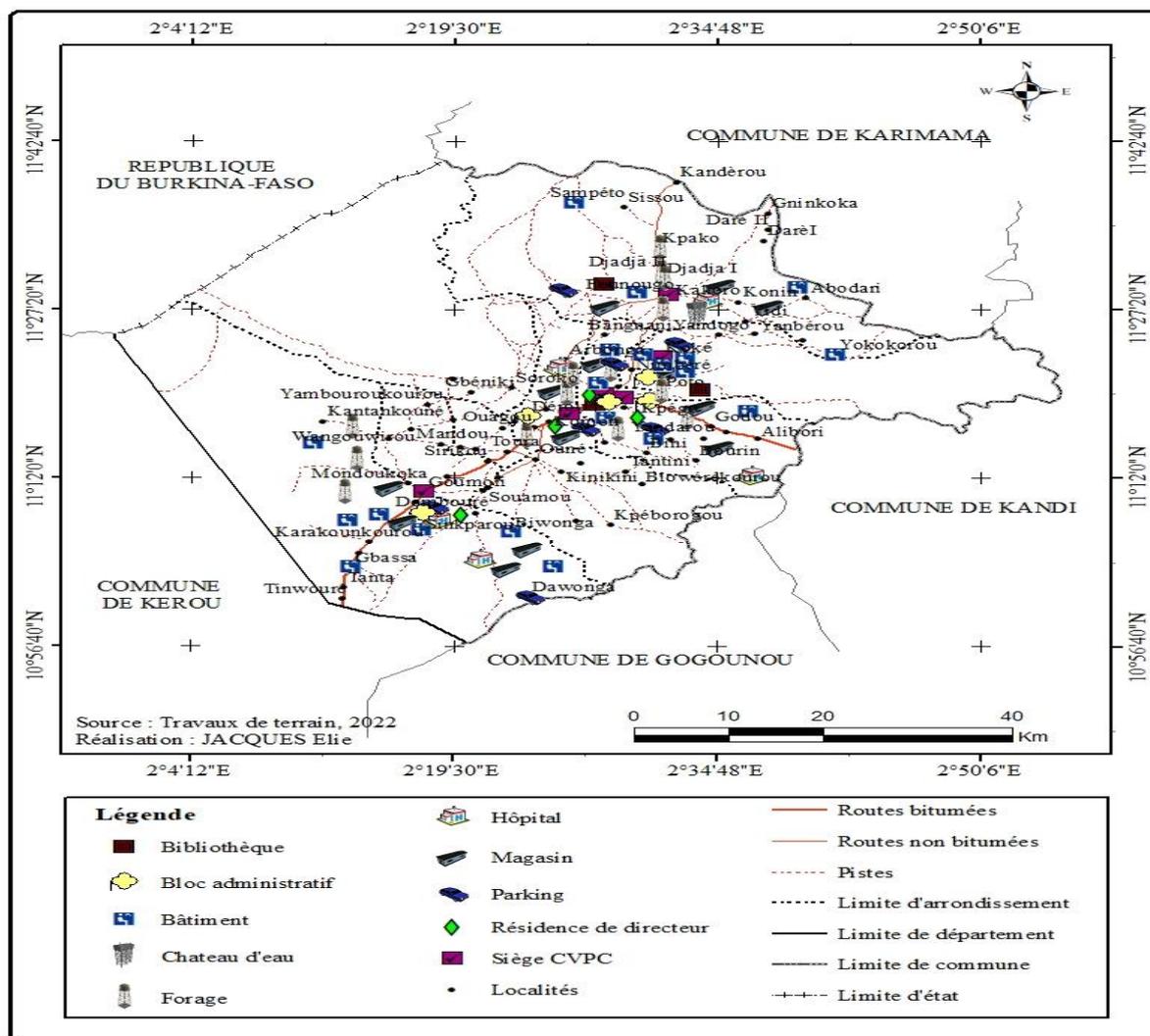


Figure 6 : infrastructures réalisées par les UComGVPC des arrondissements d'étude

L'analyse de la figure 4, révèle que la commune a bénéficié de 179 infrastructures, équipements et ouvrages grâce aux organisations paysannes. Ces infrastructures sont réparties presque dans toute la commune.

En somme, la disponibilité et la diversité des infrastructures, équipements et ouvrages grâce aux organisations paysannes prouvent combien de fois les CVPC contribuent efficacement et de façon représentative au développement local de la commune.

### 3.3. Contraintes des Organisations paysannes de Banikoara au développement local

Les grands problèmes de l'UComCVPC dans les activités de développement sont surtout d'ordre organisationnel et institutionnel.

#### ➤ Contraintes organisationnelles

La plupart des responsables de l'UComCVPC cumulent des postes dans ladite structure où ils sont encore responsables dans une autre structure du milieu.

C'est le cas des responsables du comité permanent chargé de gérer avec la gérance les affaires courantes de l'union. Ceux-ci détiennent leurs fonctions au niveau de la structure de base (GV), ils sont membres du CA où ils sont le plus souvent sollicités. Les nombreuses sollicitations, dont font l'objet ces responsables au niveau du CA et du comité permanent, ne leur permettent pas de jouer pleinement leur rôle à la base, créant ainsi un vide de responsabilité. De ce fait, il

s'installe un très mauvais état d'esprit entre les membres des organes de décision, où les uns font prévaloir un certain empirisme au niveau de l'orthodoxie coopérative, les autres exigeant l'application des règles fondamentales. Ce cumul de fonctions s'explique aujourd'hui par le fait que la gratuité des fonctions est foulée au pied, la tendance est à la rémunération des fonctions au sein des CA : tous les services sont rémunérés, même les simples rencontres de concertation, ce qui fait croire à un bon nombre de producteurs que les responsables des OP se comportent comme des fonctionnaires salariés de leur structure

➤ **Contraintes communicationnelles**

**- Manque de communication entre les responsables et les producteurs à la base**

L'UComCVPC ne dispose pas d'un système de communication bien établi pouvant permettre d'informer les producteurs à la base sur la gestion de leur structure. Les délibérations du CA et des autres organes de décision sont ultraconfidentielles pas de compte rendu à la base ; les responsables semblent dire chacun en ce qui le concerne. Très rarement, les délibérations du CA atteignent la majorité des producteurs. Les producteurs ne reçoivent pas les informations les concernant de façon formelle. Plus de 80 % des personnes interrogées, lors des enquêtes, sur cette question avouent ne pas régulièrement être informées sur la situation de leur structure de façon formelle. Par conséquent, il s'est établi au sein de l'union un manque de concertation rigoureuse entre les responsables décideurs et tout au nom des honnêtes producteurs. La figure 5 montre l'avis que les producteurs ne soient pas formellement informés des situations concernant leur structure.

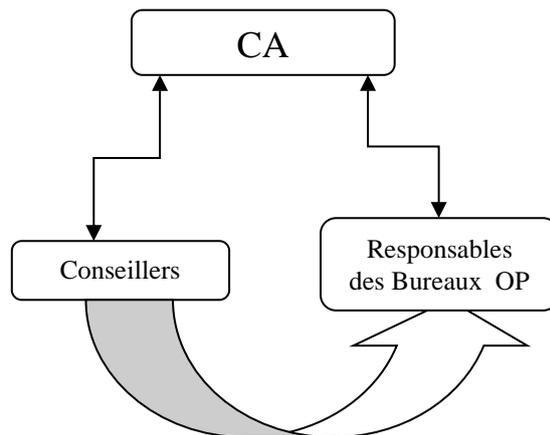


Figure 7 : connaissance des problèmes des structures  
*Source : Jacques, 2022*

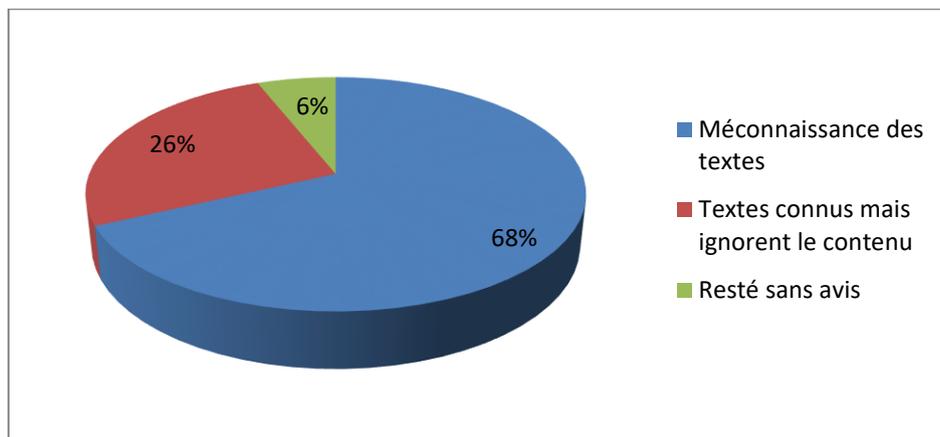
L'analyse de la figure 5 montre que les producteurs ne sont pas dans le circuit informatif en ce qui concerne la gestion des informations dans la commune de Banikoara.

**- Presque inexistence des documents**

Les documents comptables, les textes fondamentaux, les procès-verbaux des réunions et autres documents importants sont presque inexistantes au niveau des CVPC. Dans la plupart des cas la maison du secrétaire CVPC tient lieu de siège. Les seuls documents disponibles chez les secrétaires sont les cahiers de crédits sur les intrants que, d'après certains témoignages, ceux-ci se refusent de remettre après le renouvellement des membres du CA. Cette situation au niveau des CVPC, est une source aux problèmes de gestion des crédits. Cette insuffisance, il faut le dire, ne permet pas une gestion transparente de la structure.

### ➤ **Contraintes administratives**

L'UComCVPC est régie par des textes fondamentaux qui déterminent les devoirs et les droits des sociétaires. Ces textes sont méconnus par 68 % des producteurs enquêtés, 26 % connaissent les textes mais ignorent le contenu et 06 % sont restés sans avis. Beaucoup ignorent l'existence de tels textes. Presque 95 % des responsables, eux, connaissent l'existence de ces textes ils en ignorent leur contenu. Ce qui semble dire que les textes fondamentaux qui régissent l'union ne présentent aucune importance. La figure 6 est une répartition des enquêtés selon qu'ils connaissent ou non l'existence des textes régissant l'UComCVPC



**Figure 8 :** niveau de connaissance des textes de l'UcomCVPC

*Source : Enquêtes de terrain, 2022*

De cette figure, on peut dire que 68 % des personnes interrogées ne connaissent pas l'existence des textes régissant l'UComCVPC. Seulement 26 % connaissent l'existence de ces textes mais ne connaissent pas le contenu. Et 4 % sont restées sans avis. Ainsi, on peut dire que la majorité des producteurs méconnaissent l'existence des textes régissant l'union.

### ➤ **Difficultés liées à l'alphabétisation de la majorité des producteurs**

La participation réelle de l'ensemble des producteurs à la pris en main du devenir de l'UComCVPC, voudrait de ceux-ci une véritable prise de conscience. Or, cette prise de conscience est inhérente à une maturité en action coopérative, maturité qui ne sera effective que par un minimum de connaissance intellectuelle (lecture et écriture). La majorité des producteurs de Banikoara est analphabète. Cet analphabétisme ne permet pas à beaucoup de producteurs de s'impliquer dans la gestion de leur structure. Ainsi, quelques membres, pas toujours les plus éclairés, s'arrogent tous les droits de s'imposer sans rencontrer la moindre contestation.

Au regard de tout, l'application de l'outil d'analyse FFOM sur la contribution des OP au développement local a été fait dans le but d'identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (tableau VII).

**Tableau III : Outil d'analyse FFOM**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Position géographique</li> <li>- Démographie importante</li> <li>- Existence des OP dans toutes les filières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Manque de communication</li> <li>-Manque d'éducation des producteurs</li> <li>-Absence de traçabilité des actions des OP</li> <li>- Faible renforcement des capacités des OP</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité de terres</li> <li>- existence d'une main d'œuvre importante</li> <li>- Présence du Parc W</li> <li>-Existence de Projets/Programmes d'Appui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aléas climatiques</li> <li>- Disparition de certaines Op</li> <li>- Appauvrissement des terres destinées à la culture du coton</li> </ul>

Source : Travaux de terrain, 2022

## DISCUSSION

Suite à cette recherche, il a été constaté qu'il existe plusieurs infrastructures sociocommunitaires réalisées grâce aux différentes cotisations de l'UComCVPC tant au volet fonctionnement qu'au volet investissement. De plus, il a été constaté que les populations de chaque localité visitée de la commune témoignent de la présence effective des infrastructures réalisées par les CVPC. Ainsi, la construction des hôpitaux, des parkings, des clôtures de collèges, l'aménagement des pistes rurales, la réalisation des forages, l'investissement dans le secteur éducatif, constituent parmi tant d'autres les secteurs d'interventions de l'UComCVPC. Ces résultats témoignent que les fonds des OP contribuent au développement de la commune de Banikoara. C'est dans cette perspective que A. Bello (2015, p. 50) dans son mémoire de fin d'étude site un extrait du Sommet de la Terre de RIO que : « ce sont les collectivités locales qui construisent, exploitent et entretiennent les infrastructures économiques, sociales et environnementales, qui surveillent les processus de planification, qui fixent les orientations et la réglementation locales en matière d'environnement et qui apportent leur concours à l'application des politiques de l'environnement adoptées à l'échelon national ou infranational. Elles jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable ». Ensuite, C. Lokossou (2008, p. 33), en parlant de la contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations affirme que, « de sa création, elle a favorisé l'électrification de plusieurs localités rurales de notre pays et ceci à travers tous les départements ». Ces résultats corroborent avec ceux de cette recherche qui révèlent que la plupart des localités de Banikoara ont bénéficié de la réalisation des infrastructures, équipements et ouvrages. Les dotations de l'UComCVPC ont permis d'améliorer le secteur éducatif, administratif local, de loisir, de santé, culturel, de l'eau, de l'économie locale et d'autres. J. Tossavi dans un rapport affirme que « de 2008 à 2013, le FADeC a transféré aux communes près de quatre-vingt-dix-neuf milliards (99.000.000.000 de franc) avec une contribution des TPF de plus de 42 %. Ces fonds ont permis la réalisation dans les communes d'infrastructures tels que : des salles de classe, des hangars dans les marchés, des centres de santé, des abattoirs, des gares routières, des pistes rurales » les résultats de cet auteur vont dans le même sens que ceux obtenus par la présente étude. Les résultats de P. Aubry (2000, p. 35) a montré que le recours aux aides et aux dons même s'il est nécessaire et utile n'est pas une

solution. Il réduit à terme auteur la mobilisation des fonds nécessaires et il répond plus à la logique des différents bailleurs et peut conduire à un gaspillage d'investissement. Pour cet auteur, « la capacité d'endettement est un élément majeur des finances locales, la seule opportunité de financement de l'urbanisation au niveau de l'aménagement et des services ». De plus, D. Iboudo *et al.*, (1995, p. 44) soulignent que la marginalisation de la population du système de recouvrement et des prises de décisions concernant l'affectation des ressources constitue un obstacle à la mobilisation des ressources locales. Pour eux, les contribuables, du fait de la non-participation « implication » à la prise de décision sur l'utilisation et les résultats des contributions considèrent le système comme « soutirant » plutôt que promoteur de développement. Selon (A. Sacko *et al.*, 1995, p. 45) l'amélioration de la mobilisation des ressources locales appelle une implication de la population dans la collecte et dans la gestion de celle-ci. Ces différents auteurs vont dans le même sens que les résultats de cette étude. En tout état de cause, il faut noter que l'une des limites de cette étude est le choix des enquêtés. Suite à cette étude, il a été constaté qu'il existe plusieurs infrastructures.

## CONCLUSION

L'étude sur la contribution des organisations paysannes au développement local : cas de l'UComCVPC dans la commune de Banikoara a permis de faire la présentation, structures et fonctionnement de l'UComCVPC ; l'évolution des organisations paysannes et la configuration de l'UComCVPC, les anciennes formes d'organisations ; les formes d'organisations paysannes et les autres organisations existantes dans la commune. En effet, les anciennes formes d'organisation sont réparties en quatre (04) sous formes à savoir : les formes traditionnelles d'entraide paysanne, les champs collectifs, les blocs de cultures et l'expérience des groupements de production agricole de type socialiste. Il existe des Coopératives Villageoises des Producteurs de Coton (CVPC ex-GV), une Union Communale des Coopératives Villageoises des Producteurs de Coton UComCVPC une Union Communal des Producteur UCP (ex-Union Sous Préfectorale des Producteurs USPP), et les Caisses Locales de Crédit Agricole et Mutuel (CLCAM). Ensuite, les enquêtes de terrain ont révélé que le nombre des infrastructures, équipements et ouvrages qui ont été financés et réalisés par l'UComCVPC est de 25 dans l'arrondissement de Banikora centre, 33 à Goumori, 55 à Founougo, 21 à Gomparou, 24 à Kokey et 21 à Sompérékou selon le choix de l'échantillon dans le cadre de cette étude à Banikoara. Au total, 179 infrastructures, équipements et ouvrages ont été financés et réalisés dans ces arrondissements. Cependant, les OP sont confrontées à d'énormes contraintes d'ordre organisationnel et institutionnel. Il convient donc de renforcer la capacité de gestion de ces OP afin de leur permettre de jouer pleinement le rôle qui est le leur dans le cadre de la décentralisation. Pour ce faire, l'UComCVPC devrait instaurer des registres pour leurs sociétariats et créer un nouveau système de communication dans les OP.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABOUDOU Ramanou, (2003) : Gestion des espaces agricoles à la périphérie des centres urbains ouest-africains : cas de Parakou au Bénin, pré rapport ECOCITE LARES, IFEAS 60 p.
- ADIHOU Alain-François, 1987 Coopération et développement agricole en milieu Adja/ Fon (Bénin) D3 451 p.
- ADJAHOU Richard Kokou, (2005) ; Bonne gouvernance au Bénin : ma contribution ; 148
- AKOLOGBO Gervais. (2008) : Activités économiques des groupes féminins et développement local : cas de la commune de Savè, Abomey-Calavi, FLASH/UAC, mémoire de maîtrise en géographie, 88 p
- AMETEPE François-Xavier, (2014) : Organisations paysannes et développement local dans la commune de Toffo, Abomey-Calavi ; FLACH/UAC, mémoire de maîtrise, 8 p

ANAGONOU, Franck (2012) Activités génératrices de revenus et développement local dans la commune de d'Agbangnizoun, Abomey-Calavi, FLASH/UAC, mémoire de maîtrise, 69 p

BAILLY Antoine, (1986) : "le développement des régions marginales : plaidoyer pour une analyse globale." Tiré du développement local. L'avenir des communautés isolées et des petites régions économiques. « Presse de l'université Sainte-Anne. Nouvelle-Ecosse, Canada, p40.

BASSOLE Lazard, (2009) : organisations paysannes et financement de l'agriculture en territoire de luber " cas du SVDIP"

BOKO Michel et OGOUWALE Euloge. (2007) : Modèle d'analyse en géographie, Abomey-Calavie, 40p.

BOSC Pierre-Marie, BRUNO Losch (2001) : les groupements féminins agricoles dans la sous-préfecture d'Aplahoué : Problèmes et perspectives, mémoire de maîtrise, FLASH/UAC, 91 p

BERTOME/Marie-Rose MERCOIRE Jacques (Ociepac/CIRAD) BIM : l'analyse des organisations paysannes, espace finance, Marc ROESCH Mardi 21 avril 2004, 43 pages.

DJOÏ Emmanuel, (2008) : Les organisations paysannes dans les départements de l'Ouémé et du Plateau, mémoire, FLASH/UAC, 121 p

ELONG MBASSI Jean-Pierre, l'Editorial de l'Afrique municipale N°11, Le développement local.

GEORGE Pierre, (1996) : Le dictionnaire de géographie, PUF, Paris, p200

GUIGOU Jean-Louis, (1984): le développement local: espoirs et freins, in correspondance municipale, ADELS, n°246, Paris, p 7.

HAUBERT Maxime (1999) : L'avenir des paysans. Les mutations des agricultures familiales dans les pays du Sud, Paris, PUF, coll. « Tiers Monde » 188 p.

HOTESSOU, Jean. (2011) : Organisation et rôle économique des associations paysannes dans la commune de d'Adjara, Abomey-Calavi, FLASH/UAC, mémoire de maîtrise, 82p

HOUMENOU Bernard, (2002) : «Nouvelle politique de développements dans les pays en développement : cas des milieux ruraux au Bénin. » communication au Colloque SYAL (système Agro-alimentaire localisé ; Montpellier, du 16 au 18 oct. 2002, ' & pages

HOUNMENOU Bernard. (2001) : Dynamique du développement économique et systèmes productifs locaux en territoire décentralisé des pays en développement. Mémoire de DEA en développement soutenable intégré (Développement économique et social), Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, France, 89p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe. (1994), les associations paysannes en Afrique Organisation et dynamique. Ed KARTHALA, Paris- France, 108p

KOLOSZY, Kataline, (2006) : Le développement local : réflexion pour une définition théorique du concept, 67 pages.

KOUNOUDJI, (2007) : sur l'importance de l'activité des femmes dans la Commune de Klouékanmè et la contribution dans la mobilisation du budget familiale, Abomey-Calavi ; FLACH/UAC, mémoire de maîtrise, 9p

Mairie de Banikoara, (2017) : Plan de Développement Communale (2017-2021), Banikoara, p88

MENGIN J. (1989) Guide du développement local, Paris, l'Harmattan, 23 pages.

N'GOUAN Konin Patrick, (1996) : Système d'organisation associative, Edition Flamboyant, Cotonou, 240 p.

OGOUWALE Euloge, et BOKO Michel, (2007) : Elément d'approche en Géographie et science de l'environnement et structure de rédactions des travaux d'étude et de recherche, 102 p.

PNDC, (1997) : Programme Cadre National de Développement Communautaire, Cotonou, 89 p

PNUD, (1990) : rapport mondial sur le développement humain 1990. Economica, Paris, France 11p.

TOHOZIN Aimé Bernadin, (2004) : les activités rurales et pauvreté dans la périphérie sud d'Abomey, mémoire, FLASH/UAC 90 p.

WAMPFLER Betty, contribution des organisations paysannes au financement de l'agriculture (épisode 1) BIM n°81-05 sept 2000, 11 pages.

YAROU Gounou (2001) : Rôles et ampliations des organisations paysannes dans le développement local : cas de la commune de Banikoara, Abomey-Calavi, FLASH/UAC, mémoire de maîtrise, 154 p.

# INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

## 1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durable des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

### **Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural**

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

### **Axe 2 : Economie rurale**

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

### **Axe 3 : Genre et développement rural**

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

## **2. Instructions aux auteurs**

### **2.1. Politique éditoriale**

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

### **2.2. Soumission et forme des manuscrits**

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

**La période de soumission des manuscrits est de :** 10 août au 10 septembre 2022.

**Retour d'évaluation :** 10 octobre 2022.

**Date de publication :** 15 décembre 2022.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) à l'adresse: [journalgrad35@gmail.com](mailto:journalgrad35@gmail.com) avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <[moussa\\_gibigaye@yahoo.fr](mailto:moussa_gibigaye@yahoo.fr)>.

#### **2.2.1. Langue de publication**

*J\_GRAD* publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

#### **2.2.2. Page de titre**

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

#### **2.2.3. Résumé**

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

#### **2.2.4. Introduction**

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

#### **2.2.5. Corps du sujet**

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

##### **2.2.5.1 Introduction**

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

### **2.2.5.2 Matériel et méthodes**

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

### **2.2.5.3 Résultats**

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

### **2.2.5.4 Discussion**

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

### **2.2.6 Conclusion**

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

### **2.2.7. Rédaction du texte**

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

### **2.2.8. Remerciements**

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

### **2.2.9. Références**

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

#### **Exemples :**

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

### 2.2.10. Références bibliographiques

#### Article dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

#### Ouvrages, rapport

IGUE Oguniola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

#### Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

#### Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

#### Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

### 2.3. Frais d'inscription

#### Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <[journalgrad35@gmail.com](mailto:journalgrad35@gmail.com)> avec copie à **Monsieur Moussa GIBIGAYE** <[moussa\\_gibigaye@yahoo.fr](mailto:moussa_gibigaye@yahoo.fr)>.

### 2.4. Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77